VENTES À L'ENGAN.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul

Geo. St. Paul.

Fairbanks Co. vs Carrollton Ice Co., Limited. No 87.190. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans. JEUDI, 35 PRVMIER 1909, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

Cour Civie de District pour la parelese d'Or. Jéans, dans l'affaire o'-lesene numérotée et intutele, dans et signé le 22 isovier 1909, jo vendrat à l'heure et l'endroit didesus mentionnés, comme suit: La manufacture estière de la Carrollton Ice Co. Limited consistant de deux fabriques anies d'une napacité de soixante tonnes et une de quarante connes et de vingt tonnes, caquelles peuvent être opérées séparément, ensemble avec les machines et bouilloires (2

efficiel fait par l'ingénieur de ville conformémant & une disposition de l'ordennance tre

qui a'y trouven', et droits, voies, privilèges, servindes et avantages y appartenant et en

en ligne avec le dernier point met l'oume il est qu'au point du commencement comme il est ci dessus fixè et déterminé. Led t lot ou portion de terre comprenent la plu-gran 'e nertie du lot original désigné par le No un dudit ilet sur un plan déposé pour

ie No an dudit liet sur .nn plan déposé pour rétirence en l'étude 6. Magnèr-secie notaire, comme plan 50 118.

Conditions—Comptant, au dernier et plus haut enchér aseur, l'acquéreur devant assumer comme part du prix d'achat et en plus de son enchére toutes les taxes nour l'année 1909, les frais de tout les certificats requis nour le passage des actes de vente et les frais desdites actes pardevant Felix J. Puig, notaire de cette ville et devra déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat chez GEO. ST PAUL, Encanteur.

VENTES A L'ENCAN-

Danziger & Tessier Kernaghan, Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE Menbles de maison, Charette, Wagon, Etc Sancession de Nicholas Kremer. No81,852... Cour Civile de District pour l PAR DANZIGER & TESSIES— C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 12s rus Carrondaist—

VENDREDI 12 FEVRIER 1909, A 11 HEURES A. M. sur les lieux, No 4425 rue Dauphine, près de la rue Poland, il sera vendu à l'enché e pu-bique, en vertu d'un ordre signé le 6 innvier 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D. dans l'affaire ci de-sua intituée, la propriété d'après dé-crite à agroir. crite. & savoir : Un lot de menbles de maison, charette, wa gou, charrue, etc., le tout d'après l'inventaire enregisti é.

Conditions - Comptant. Meyer S. Dreifus, avocat. 31 jan-31-fev 7 9 12

Geo. St. Paul.

ANNONOE JUDICIAIRE JOHN DUBUC ET AL VERSUS JAMES HOWARD PRADOS.

No 26 973—Cour Civile de District. JEUDI le 4 mare 1909, à midi, à la Boure No 311 rue Baronne. se. No 311 rue Baronne.
Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de Dist ict, dans l'affaire ci dessus intitulée et numerotée, lequel ordre est daté et signé du — lanvier 1909, le ventrai à l'heure et à l'endroit di dessus mentionnée. ommeauit

a l'heure et à l'endroit di desus mentionnes, comme euit:

1º Quatre certains lota de terre, situés dans le Fanbourg Franklin, dans l'il t No 184, désignés comme iots Noe 5, 6, 7 et 8, les lots Noe 5, 6 et 7 mesurant chscun 31 piede, 11 pouces et 5 lignes de face à la Fromenada Franklin vut 104 piede, 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et te lot No 8 mesurant 31 piede, 11 pouces et 5 lignes de face à latite Prominada Franklin sor 104 piede, 10 pouces et 2 lignes de profondeur le lout en mesure anglaise, et d'après un plan de L. J. P.He da é du 5 août 1 250 et déposé dans les ar hives de G. LeGardeur. Leuit liet, No 184 est maintenant d'après le rol d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans l'ilst No 1395 et est bomé par l'avenue Franklin, les ruces t est boiné par l'avenue Franklin, les rues et est toche par lavenue Frankin, les rues Fainters, Dorgenois et Law.

2º Quatre certains luts de terre situés dans le Faubourg Franklin, dans l'ilet No 200, et désigné comme lot 1-2-3 et 4 sur un plan de L Surgi, daté du 8 septembre 1836 et dépesé dans les archives de H. Pedesclaux, notaire. dans les archives de H. Pedesciaux, notaire. Le lut No 1 meure 32 pieds de face à la rue Hunters sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Force. Les lots Nos 2, 3 et 4 meeurant chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes à la rue Hunters

Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds. 11 ponces et 5 lignes à la rue Hunters sur 104 pieds 10 ponces et 2 lignes de profondeur; lesit ilet. No 200 est maintenant l'ilet No 1218 d'après le réle d'assessement de cette-ville, et est berné par l'avence Frankin, les rues Hunters, Tonti et Rocheblave.

3º Deux certains lots de terre ritués dans l'ilet No 200 du Faubourg Franklin désigné sur un ulan mar L. Surgi, daté du 8 septembre 1836, déposé dans les archives de H. Pédesciaux, désigné comme lots Nos 14 et 15; lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de tace à la rue Vertu sur 158 pieds 10 pou ces et 3 lignes de profondeur.

4º Deux certains lots de terre, situés dans 1 Faubourg Darcantel, désignée comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 90, sur un plan annexé à un acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 13 septembre 1836. Le lot No 1 mesure 50 pieds de face à l'avenue Londres aur 185 pieds de profondeur et face à la rue Carnot, sur 114 pieds sur une ligne laquelle le sépare du lot No 2. Le lot No 2 mesure 97 pieds 9 pieces de face à l'avenue Londres sur une profondeur le 114 pieds sur une ligne laquelle le divise du lot No 1.

Conditiens—Comptant au plus haut enchérisseur, l'acquéreur devant payer pour les avenue de vente pardevant Chas Schnaddan. Conditions—Comptant au pins hant enché-risseur. I acquéreur devant payer pour les actes de vente parderant Chas Schneiden; notaire et déposer dux pour cent du prix d'a-chat au moment de l'adiud cation, avec GEO. ST-PAUL, Encanteur. Tél Main 2768-W. 137 rue Carondelet. 31 jan-31-fév 7 14 21 25—mare 4

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Hortense Honoré. No 88,402.—Cour Civile de District. VENDREDI le 12 fevrier 190% à 10-30 surce A. M., sur les lieux 1919 rue Urqu. Meubles de maison, etc.

Conditions — Comptant.

GEO. ST. PAUL Encanteur.
31 jan-31-fev 7 12

I. B. Rennyson.

AWNOHOR JUDICIAIRS.

Succession de Mistress A. L. Howard-No 84,439, Cour Civile de District-Division C.
Une Résidence Doubis à deux Etages, avec
Manserde Bien Finie. 1431-83 Rue Prytanée, coin Melpemane, Ilet St. Charles et Thalie. A l'Encar, Jeudi, le 11 Mars 1909.

la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, a Midi. Le Propriété contient, de chaque cêté. 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Le let mesure 40 pieds, 11 pouces de face Le lot mesure 40 pieds, 11 todices de face à la rue Prytamée, sur 85 pieds de face et proiondeur à la r e Melpomène.

Le propriété sera vendue enjette aux baux expirant le 30 septembre 1909. à \$35.00 par mois, c haque côté.

Teut le pavage et la courbe étant entière ment payés. Data l'affaire de la succession de Mistre.s. A. L. Howard, No 84 489, Cour Civile de Distrist, Divi-

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi gadressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C. Cour Civile de Divirict de la Paroisse d'Orléans, signé e 27 mai 19 8 et le 20 janvier 1909, je procéderal de vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 mars 1909, à midi, la propriété ol-dessus décette.

Conditions—On tiers ou plus compliant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crè-dit, représenté en billets de l'acquéreur, payab es en un et deux ans après le passage de l'acts de vente, avec lutérêt au taux de 7 9/0 par an de lour date, les paiements des dits billets devant être garantis par les claz-ses usuelles de aécurité. L'acquéreur devantassumer et promettre de payer les taxes pou: l'année 1909. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente

I B. RENNYSON, Encanteur. J. Zach. Spearing, avecat 7 4v-7 14 21 28-mars 7 10 11

Peter Gallagher. ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 16 FEVRIER 1909. Succession de George Evans et son

épouse (née) Anna O'Day. To 86,255-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans- Division A.

La Résidence Simple dans le 8me Ward Populaire. No 1419 rue Marigny, entre les rues Ville de et Kobertson.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Oriéana, No 311 rue Baronne, à midi. DAR PETER GALLAGHER, Encanteur-

DAR PETER GALLAGHER, Encanteur— En vertu d'un ordre de l'hion. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civils de District. Di-vision A. pour la paroisse d'Oriéans. daté et signé le 12 janvier 1909, et à moi adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique, MAR-DI. le 16 février 1909, à la Bourse des Bro-priètés Foncières de la Nouvelle Oriéans, No 811 rue Baronne, la propriété d'après dé-crite à savoir:

Le cottage simple 1419 rue Marigny, entra ce rues Villeré et Robertson, borné par Mandeville.

Conditione—Cemptant. L'sote de vente derant être passé pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 070 doit être fait au mement

de l'adjadication. T. B. Walker, B. Y. Welfe avoca's, 13 jan-13 17 24 31—507 7 14 16

强力整度的不足的。

VENTES A L'ENOAN. VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer. & Parkerson

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le Premier District. Calcedonio Mazzola vs J. Spalt-

Julie. Les amélierations comprenant une grande bâtisse en briques à trois étages, divi

grante nations in briques a trois stages, divi-sée en 3 magasins, faisant face à la rue sud Rempart, Au premier étage, vestibules et chambres à condhe, dans la cour, citernes, etc. Une bon encuignure de commerce. Conditions—Une moitié 1/2 comptant et la

balance en un an portant 7 Ope d'intérêt par an de la date de l'adjudication (uaqu'à pair

mont, garantie par hypothèq le spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété ven-due et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et faire un dépôt de 10 010 pour lier la vente.

L'arquéreur pe devant pas recevoir les loyers

avant que i acte de vente ne soit passé.

L'acte de vente nardevant Carl C. Fried-riche, notaire, aux frais de 'acquéreur.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Chargement de Foin Timothy et

un Chargement de bois de char-

pente "Cottonwood". A l'Encan. Mardi le 16 février 1909.

DAR LIONEL M. RICAU, Encanteur— L. A 11 heures a.m., a ia T. & P. RR. Ter-minal, pied de la rue Thaile, pour le compte

tes 124 de 1890 et 167 de 1898, à l'en-

Chère publique il seta vendu:
Un chargement de Foin Timethy, obar St
L & S. F. 12877—ex T S. L. & W. 4132,
consigné a ordre notifé T. J. Stanton.
Un chargement de bois de charpente "Cottonwood", char S F. 121920, consigné à ordre notifié G. S. Balmer.
(Conditions Constant en les lieux

W. H. Fitzpatrick.

5724 RUE LAURKL. DEUX COTTAGES SIMPLES. 603 RT 605 RUE BLEONOR ...

COTTAGE SIMPLE

5857 RUE TCHOUPITOULAS.

Dans la succession de Louis Newald va Ch-rles E Newald et Herman L. Newald.

No 87,988—Cour Civile de District pour la

paroiase d'Oriéans, Division D.

DAE W. H. FITZPATRICK, ENCARTEUR—
Burean No 739 rue Union — JEUDI;
le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des
Proprietés Foncières, No 311 rue Baronne, il

sern voudu en vertu de et conformément à ux

sera vendu en vertu de et conformément à un jugement rendu le 14 janvier 1909, et signé le 20 janvier 1909, par l'hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civilede District pour la percisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci-descas intitulée, la propriété ci-après décrits, à savoir—

1º Un certain let de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, aitné dans le Sixième District de cette ville, dans l'illet boné par les rues l'anverl, annuel, annu

situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Laurel. Annon-clation. Arabella et l'avenue Nasaville. designé par le Me 9 et mesurant#30 pieds de face à la rue Laurel sur 105 pieds de profendeur entre lignée parallèles.

Les améliorations comprenn nt un cottage simple No 5624 rue Laurel, contenant 5 chambres, chambres bain exclice.

chambres, chambres bain et cince.

2º Deux certains lots de terre avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette
vent, situé dans le Sixième District de cette
par le No 21, maintenant ilet No 83 ena le
nouveau plan de ville, borné par l'avenue
Nasiville et les rues Eléonore, Pation (anciannement Laure) et Constante de servicene

Nanville et les rues Eléonore, Patron (an-ciennement Laurel) et Constance (ancienne-ment Live Oak; leedite lots de terre sont designés par les Nos onze et donze se jo-gnent et mesurant, suivant le plan tracé par W. B. Kromthasr. Jr. architecte, et seront veudus comme suit, savoir:

(A) Le lot onze, portant le munéro munici-nal 1908 ma Eléonore at formant le colt des

3º Un certain lot de terre, ensemble avec

30 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent aité dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 8 de Horatville, borné par l'a venue Narhville, les rues Toboupitou'ns [autref.is Levée], Eléonors et Preston [mainte nant Amononation] ledit lot est designé par le No 1 sur un plan fait par A. Toledane sous la date du 6 mars 1885, et formant le coin de la rue Toboupitole et de Levenue Neabell.

la date du 6 mars 1885, et formant le coin de la rue Tcheupiroulas et de l'avenue Nashvil'e, meaurant vingt, quatre pieda de face à la rue Tcheupitoulas aur cent wingt inq pieda de profondeur entre lignes parallèles.

4º Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amélioratione qui s'y trouvent, situés dans le Bixième District de la Norwelle-Oridana dans l'Illet No. B. de

(ou Levee). Preston (maintenant Annoncia

cou Levee). Preston (maintenant Annonciation. Eiéonore et l'avenue Nashville. Lesdita lots sont désignés par les Nos 2 et 3. Le lot No 2 mesarant d'après un plan fait par A. Telédano. sous la date du 6 mars 1865, vingt-quatre pieda de face à la rue Tohoupitoulas sur cent vingr cinq pieda de profoudeur entre ligices parallèles, le lot No 3 est contigu au lot No 2 et mesure d'après no plan annu les apprendents entre les des la contigue au lot No 2 et mesure d'après no plan annu les apprendes de la contigue de la

No 3 est contigu au lot No 2 et meure d'après un plan aonexé à une vente fait par charles Weiss et Peter Bren 4 Louis Newal! tar acte passé pardevant Ermet Commagére, ancien notaire, le 14 sept mbre 1885 vingt quatre plids de 1400 à la rue Levée ou Tcho ipitoulas eur cent viugt-oinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations commissanent un cottage.

la Nouve le-Oriéana, dans l'ilet No 8 de de la Nouve de Orienna, unus i litti del Hurstwille, borné par les russ. Taboupisonias

Conditions—Comptant sur les lisux.

Frank R. Rainold, avocat. 7 fev-7 14 21 28-ma s 2 7 8 9

mann et al. No 87,863—Cour Civile de District pour la Parcisse d Orléans. MANGER ET DECUISINE, TABLEAUX ET VERRERIE. Paroisse d'Orléans.

DAR FRIEDRIUHS & REDERSHEIMER

A.—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau
No 826 rue Commune — MARDI. le 9
mars 1909, à midi, à la Bourse des Proorie1és Foncières. No 311 rue Baronze, il sera
vendu à l'enchère publique, en vertu de er
conformément à un jugement lu et rendu en
Cour ouverte, daté du 27 janvier 1909 et
aigné en Cour ouver a le 2 me tour de février SUCCESSION DE DENNIS J. DUFFY No 88,408—Cour Givile de District pour la Paroisse d'Orléans. PACISSON OF THE STREET OF THE

aigné en Courouver e la 2me jour de février 1908, par l'H·n. Geo. H. Théard, juge de la Division E. de la Cour Uivile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire ci-dessus intituiée, les propriétée foncières dési rables et améliorations qui s'y trouvent com-No 886 rue Iberville Entre les rues Dauphing et Bourbon. Un lot de meubles de maison comprenant amenbiements de salon de chamite à concher, me auit décrites, etc. : Trois lots de terre eltués dans la ville de la Nouvelle Orièans, dans l'Het borné par les rues Sud Rempart, (autrefois Mobile Landing) Julia, Drysdes, (autrefois Fillips) e l'ave-nue Howard (autrefois Promenade Trion). de sale à manger, naten-fles de cuisine, ta-cleeux, gra ures, bric-à-brac, verrerie et nombre d'autres articles utiles et décoratifs, Lesdits lot - étant désignés comme lots, trois suivant l'inven'aire. Le plupart des meubles sont d'excellente Leadits lot- étant désignés comme lots, trus, quatre et cinq sur un plan de G-orge G. Dunhar, vayer detà du 15 juin 1845, legre pan est atfaché à un aote pardevant C. V. Foulou, notaire, da'é du 30 mars 1845, d'apprès iequel plan les lots sont contigus. Le lot No 3 formant le coin des rues Sud Rempart et Julie, mesurant du neuf (19) piede huit porot tros flegable Conditions—Comptant. 30 jan - fev 7.9 10

vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 janvier 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la suedite Qur. Di-vie on D. dans l'affaire gi-deseus instulée, les

fata anivante, a la régidence

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE

CHAMBRE A COUCHER DESALLE A

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCOIGNURE DE COMMERCE. Cottages Simple et Double et Terrains pour construire.

QUATRIÈME DISTRICT. Succession de Elizabeth Singer, (née) Walzer,

No 88,099...Cour Civile de District pour le Paroisse d'Oriéans.

DAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR-KERSON-W. A. Kernaghan, Encan teur-Bureau 839 rue Carondelet- JEUDI. ie 18 favrier 1909, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 ianvier 1909 de l'Eon. W. B. Sommerville, juge de la suadite Cour. Division D. dans l'affaire c dessus intitulée, la propriété ul-après décrite, à savoir: 1º L'encoignure de commerce comprenant le cottage double à un étage, en bois. Nos 2801 et 2803 avenue Jackson, coin de la rue

Willow.

L'enceignure est loude comme épicerie et résidence et l'intérlerr à louer commerésidence, coutenant 4 chambres. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet. No 398, borné par les rues Jackson, Willow, Joséphine et la rue Claiborne, mesurant 30 piede de face à la rue Jackson par 92 piede de profondeur entre lignes parallèles, le tous d'aprês un devis d'arpentage daté du 30 décembre 1908 par C. Uncas Lewis, député voyre de ville, annexé à un inventaire de cette succession pris par John Bessich Jr. neuere, le même jour. Ladite portion de terre est désignée par la lettre A aux le dit devis et forme l'encoignure des russ Willow et Jackson.

2º Le cettage double en bois à un étage
Nos 2805 et 2807 avenue Jackson contenant Nos 2805 et 2807 avenne Jackson contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est contigu au ci-dessus dans le même district et ilet et est désigné comme lot B sur ledit devis de C. Uncas Lewis, vover, et mesurant d'après le même devis 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de soixantepieds entre lignes parallèles.

3º Le cottage simple en bois à un étage No 2129 rue Willow contigu dans le fond aux propriétés ci-dessus décrites. Le let de terre est situé dans le même d strict et l.et, mescrant d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, aur uue première profondeur de 30 pieds sur la ligne entre ledit lot désigne comme le lot C, sur ledit devis, et l-dit lot A par un deuxième latigne du lot A le plus près de la rue Claiborne par une 2me profondeur de 30 pieds vers la rue Claiborne, sur la ligne entre ledit lot C et le Caiborne any la ligne entre ledit lot C et le stanorne, sur la ligne entre teut lot C et le lot Barr une largeur de 45 pieds. 8 pouces, 4 lignes dans le fond et par une profondeur de oU pieds sur la ligne dudit lot C le pius pres de la rue Joséphine et a étendant vers la confectiones.

rue Claiborne Le premier dit lot décrit étant la largeur Le premier dit lot décrit étant la largeur ent ère et façade à larue Jackson de 30 pieds sur 192 pieds de la profondeur d'un tot dési gué par le numéro 5, et ledit lot Beat composé de la larg ur entière de 30 nieds sur 70 pieds de la prefondeur d'un lot désigné par le numéro 9, faisant face a la rue Jackson, et ledit lot C sur le-fit devis est com osé de la pertion du fond dudit lot 8, 22 pieds 8 prosessé de la presse 40 pieds en 30 pieds en 20 p a la rue Jackson, et ledit lot C sur ledit devis est com osè de la portion du fond dudit lot 8, 23 pieds 8 pouces 4 l'gnes sur 30 pieds de sa largeur et la portion du fond 45 pieds 8 pouces et aignes de la protondeur dudit lot 9 par sa largeur. Lesquels dits lets 8 et 9 sont désignés pur un plan en l'étude de Selim Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1808, dans l'ilet 398, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jackson aur 115 pieds 8 pouces 4 lignes de profon deur entre lignes parallèles. Le lot 8 formant l'ancoignure des rues Jackson et Willow. Acquis par August Singer durant la communauté par achait de Richard P. Dwysset als pardevant A. Hero, notaire, le 28 cetebre 1895.

4º Le bâtisse en bois à un étage située dans le Quatrième District de cette ville, comme un lot de terre dans l' let numéro 299 borné par les rues Jackson, Willow, C'alborne et Philip, désigné par la lestre B, sur un devis et arpentage fait par C. Uncas Lewis député voyer de ville le 12me jour de janvier 1909 et annexé à un inventaire de cette succession pris le 30 décembre. 1908 et manernet d'annea ladit de

while is 12me jour de janvier 12v3 et annexe à un inventaire de cette ancecession pris le 30 décembre 1908 et mesurant d'apres ledit de-vis 30 pieds de face à la rue Jackson, la même lagent dans le fond sur une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles. Pagas Lewis, par is lettre C dans ie foud audit lot B et le lot A sur ledit devis; ledit lot mesurant 30 pieds de face às rue Willow. la même iargeur dans le fond, sur soixante pieds te profondeur entre ligues parallèles. Ledit let C ci-desens decrit originalement for. me une partie du deux lots désignée par les numéros 1 et 18 sur un devis auparavant fait protonueur entre lignes paraileles. N. 1 for-mant l'ancolgnure des ruse Willow et Jackson Ledit lot B étant la largeur entière et façade aur ledit lot C sur ledit devis du 12 janvier 1909 par C. Uncas Lewis, étant composé de la por-tion du fond de 30 pieda de la largeur desdite lots 18 et 1.

lots 18 et 1. Toutes les propriétée ci-dessus sont dans un voisinage bien habité et qui s'améliore et sont près des lignes de chare. Désirable pour habitation ou placement par des petits capi-

habitation ou placement par des petits capitalistes.
Conditions—Une moitié ou plus ou teut comptant, à l'option de l'acquereur, la balance s': y en a, devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. billets pay-ble en un an avec sept pour cent par an d'intérêt jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant a-sumer les taxes dues et exigible en 1909, en plus du prix de l'adjutication, 10 pour cent comptant du prix da-chat devant être requis au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant John Bassich Jr. nouaire, aux frais des acquéreurs

ours John Bass ch. avocat. 17 jan -- 17 24 31 -: 6v 7 14 18

E. A. ANDRIEU,

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières.

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

pteds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comp ennent un cottage simple en bors 5807 rue Tchoupitoulas conte nant 3 chambres et une cuieine et 2 chambres dans la cour, 2 citernes, etc.

Conditions — Comptant. l'acquéreur en les acquéreurs devant faire 10 0;0 de dépôt au moment de l'adjudide dépôt au moment de l'adjudi-cation et payer pour l'aute de vante parde-vant James Boyd Grinage, notaire. G. G. Kronetberger, avocat peur le de-Mambre de la New Oricana Steck Exchange mandeur. 31 jan-31-fev 7 14 21 28-mas 4 P. C. Boise 113. Nouvelle Orienna, Lac.

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

VENTE DE RECEVEUR.

James J. Gazin vs Gazin Sash, Door, Blind and Lumber Mfg Co. Conr Civile de District-No 97,370. Gazin. Sash, Door, Blind and Lumber

Mfg Co. WE VDREDI, le 19 fevrier 1909, à 11 haures A. M., a la Manufactura de la Compagnie dans l'ilet des ruos Bauks, Baudin, Gènols et Clark.

DAR FREED & CLESI-N. J. Clesi, Ed. Canteur-En vectu d'un ordre rendu par l'Hon John St Paul, juge de la Division C de la Cour : vile de District pour la parcesse d'Oriéans, dans li ffaire c desaus intimes. d'Oréans dans i ffuire c desaus intitutés, daté du 29 janvier 1909. Une mainticiture compléte de châssie ede feudire), juctuant ba isses et hangars et un assortiment compléte de machines pour travail de bois, avec bonilloites, machines à rogaer, (Plainers), soufil urs, wagons harnais, traineaux, actec-re, mouleirs, menuisiers, instruments pointus de charpeute (slickers), machines mortaise, tables avec acle, bois de charpeute inventaire atrochine, tentre de l'est d'apprend l'inventaire caregistré en les registres pres l'inventaire enregietre en les registres dans le cas c'. dessus, excitative des compress courants et affaires maintenaut en procés, et inciuant le bail et droit d'oconpation pour le ter ain sor lequel la manufaçure est située dane l'ijet borne par les rues Bank., Baudia Genois et Clark. Gonois et Clark.

Ladite propriété sers offerte par l'encantour première aust, commo nont masmule en
un lut, exchant tous, comptes courante, et
immédiatement après site sers offerte es lote,
ai le total des enchères fait pour les divers

total n'excède pas le montant de l'enuaère pour le tout. l'adjudication sera pour le tout mais si le total des enchères pour les divers lots n'excède pas l'enchère pour le tout, sions l'adjudication sera pour les divers lots. Conditions—Comptant. No 3 formant le coin des rues Sud Rempart et Julie, meeuran' dix neuf (10) piede huit ponces et une demie de face à la rue Julie de (*0) huit piede, avec une largeur dans le fond et façade aur l'allée commune de trente (30) pieds dix ponces et une ligne Le lot No é faisant face à la rue Sud Rempart et mesurant dix neuf (19) pieds six ponces et tru is huitièmes de ligne, et avant une largeur et façade sur l'allée en commun dans le fond de vingtaix (26) pieds neuf (9) pocess et huit (8) lignes, ledit où-est contign au lot No 3 Le lot No 5 cet contign au lot No 4 ia une façade à la rue Sud Rempart de dix neuf (19) pieds onze (11) pouces et six huitièmes de ligne et une profondeur ant la rigne de côté le plus prês de l'avenue Howard de quaire ving dix (90) pieds et d'une largeur dans le fond et façade sur l'allée commune de vingt sept (27) pieds, huit pouces. Tous les droi s et privilèges aur l'allée commune appartiennent à ces trois lots No 800 802 803, 3nd Rempart coin dels rue Julie. Les anélierations comprenant une Four plus amples informations s'adreser à FREED & CLES

Agentado Propriétés Foucièca et Encenteurs 833 rue Gravier.

VENTE DE RECEVEUR. James J. Gazin vs Gszin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Cs.

ASSUNCE JUDICIAIRE.

Cour Civ'le de District pour la paroisse d'Or-lèans-Mo 87,370-Division C. 12---Terrains de Choix dans le Premier District---12.

A TRuchere publique, JEUDI. le. 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Fou cières. No 311 rue Baronne.

cières. No 311 rue Beronne.

DAR FREED & CLESI.—N J. Clest EnL canteur — En vertu d'us ordre rendu
par l'Hon. George St Paul. juge de la Divi.
sion C de la Cour Civile de D'estrict pour la
Paroisse d'Or'éans dans l'affaire ci dessus intitulés, daté du 29 ja vier 1909, la propriété
ci-après décrité:

Douze certains lots de terre, ensemble aves pouse certains lots de terre, ensemble avec tontes les améliorations qui e'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque fa-çon en détendant situés dans le Premier Dia-tre de cette, ville, dans l'il et % o 704, borné par les rues D'Hemecourt, S. Génois, Banáin et S. Cark, désignée par les Nos I à 12 in-

et 8. C ark, designée par les Noe I à 12 in-clusivement, sur un plan et certificat d'arcen-tage daté du 9 mars 1906 signé par ff. C. Brown député voyer de ville, annei à au acte de George Montgomers, daté du 2 juin 1906, d'après lequel plan issedits lots mesu-rent comme ault, à savoir: Les lots I et 2 mesurent chaoun trente et.

Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente et un piede, onze pouce et eix lignes de face à la rue 8. U ark la mê ne largeur dans le foed, sur une profondeur de cent dix huit piede, entre lignes égales et paralièles. Le let No 1 formant le coin des rues 8. Ciark et Baudin. Les lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun frente-et-un piede onze pouces cinq lignes de face a la rue 8. Ciark, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix luit piede entre lignes égales et paralièles.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun treute-et-un piede onze pouces aix lignes de face à la rue ... Clark, la même largeur dans le fond aur cent dix huit pieds de profonden le fond sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot Ne 10 forme le c in des rues S. Clark et D'Hémé. court et les lots 11 et 12 s'étendant i maédiatement dans le fond des lots ci-desaus décrite meurant comme suit, à savoir:

Le lot No 11, trente pieds six pouces et qua tre lignes de face à la rue D'Hémécourt, la même largeur dans le fondaur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes legales et parallèles et le lot No 12 mesurant tronte pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Bautin la et le lot No 12 mesu ant trente piede six pouces et quatre lignes de face à la rue Bauvin la
même largeur dans le fond sur une profon
deur de cent cinquante neuf pieds dix peuces
et trois lignes.

Acquis par la Gesin Sash, Door, B-ind &Lumber Mfg Co, par acte passé pardevant E.
M. Stafford, notaire, le 22 acût 1906 et euregiatré en le livre des Transferts 209, folio VENTE EN PARTAGE.
ATTENTION CAPITALISTES ET CEUX
QUI THEECHENT UNE RESIDEN E.
BELLE PROPRIETE DANS LE SIXIEME
DISTRICT.
COTTAGE SIMPLE,
572A RUE LA URAL.

Conditions.—Un tiers on plus comptant, la Conditions—Un Hers on plus comptant. In balence on billets échéant un et deax aus portant 8 0(0 d'intérêt par an devant être ga-rantis par lien de vendeur et hypothè jus sur la propriété vendue, et foutes les antres clauses nauelles de sécurité, l'acquérant deciances namelies de sectorite, l'anquestur de-vant assumer toutes les tales pour l'année 1909 au desens et en plus du prix de l'adju-dication, payer pour l'acte de vente parde-vant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'ad-judication ches

FREED & CLESI,

Encentaure et à centr de Propositée Fancières

Encenteurs et Agents de Propriétée Foncières, 838 rue téravier. H W. Robinson, avecat sour le receveur.

31 jan-fev 7 14 21 28-mars 4

W. R. Metzler.

ARRONUS JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages. 807-809 rue Tchoupitoulas.

L'A vertu d'un ordre de l'Hon. George H. L'4 Théard, juge de la Division E. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et eigné du 19 janvier 1909 in re No 87.102. James M. Gowan et als vs Mme Julia Anderson, et à moi adressé je vendrai JEUDI, le 25 l'évrier INCH à l'enchère publique, à 18 Sourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, à midi, la proprié é ci après décrite, à savoir.

Un orrtain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, siné dans le Premier District de cette ville, dans l'itet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie. Foucher (maintenant Constance) et St.

(A) Le lot onze, portant le numéro municipal 603 rue Eléonore et formant le coin des roce Eléonore et Patton, meaure trente pieds de face à la rue Eléonore anr une profondeur entre lignes parallème de cent cinq pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, 6 chambres, chambre à bain, vestibule, allées en achi-linger, etc.

(B) Le let numéro Douze portant le numéro municipal 605 rue Eléonore, meaurant trente pieds de face à la rue Eléonore meaurant trente pieds de face à la rue Eléonore meaurant trente pieds de face à la rue Eléonore ant une profondeur entre lignes égales et parallèles de caut cinq pieds. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois 4 chambres, culsire, chambre à bain, chambre de domestique, trottoir en exhillinger, etc.

3º Un certain lot de terre, ensemble avec asuelles de sécurité, l'acquéreur devant sesu mer le paiement des taxes de 1909 et payer pour tout les f'ais de la vents, l'acte de veuts pardevant E. T. Henriques notaire pardevant E. T. Herriques notairs
W. R. METZLER, Encanteur.

W. R. METZLER, Encante Thos D. Flynn, avocat. 20 jan-20 24 31—fev 7 14 21 28

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Susan Rodgers

OUR CIVILE DE DISTRICT POUB LA parrisse d'Orleans—No 88,609—Division A — Attendu que Eliza Thempsen, eponse de P. H. Branden, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'outenir position & la Cour a l'effet d'outenir des lettres d'administration dans la sucdes lettres d'administration dans la succession de fen Susan Modgere desdédé intestat; avis est par le présent dossa à cous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesqualles il ne serait pas fait droit à ladite pédition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Cireffer.—Win R. Ker, avecat. 3 tay _8 7 12

Anccession de Jean on John Davis. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la po-roisse d'Orisans — No 88.093 — Divinion B-Avis est par le présent donné saux créss-B-Avis est par le present donne sux creap-ciera de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'aveir à déduire, dans les dix jours oui sulvront le presents notification, les raisons (a ils es est em pes-rent en nyoir) pour lesquelles le premier et compte dinai présenté par Mile dans Boully, une des exécutrices de cette succession. county, use one executrices in outre streamsten, no seral nee approuvé et homologué et les Beads éleir baés conformément su'it ampée, par ordre ée la Octa THOMAN CONDIBLL, Greffer-W. J. Hannessey, avecat.

4 fév--4 8 13

3° Un certain tot de tarre, avec les bâtianes et amélierations qui s'y crouvent, et rou les droite, voles, privilèges, cervitudes et avantages y appartenant, situé dans l'ilet No 358, borné par les rues Clio. Erato, Howard et reret, désigné comme lot Ne 9 et mesurant trentadeux pieds de face à la rue Pretet aur cent deux pieds de face à la rue Pretet aur cent production de la company de la c deux pieda de face à la rue Freiet aur cont ving six pieda seapt pouces et doux lignes de prefendeur entre lignes paralleles. Les améliers lons consistent d'un jell cotta-ge double en boi- couvert en ardoises, retiré ayant un jell grillage au fer et contenant de chaque côté 4 enambres, galleris, hangar, ci-terne, etc., et loné #24 var mois et portant les numéros municipaux 1230-1232 rue Freiet. numeros municipada 1230-1232 füs Ffefet. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, l'assurance non assumer les taxes de 1909, l'assurance non expirée, prendre possossion du loyer à partir du jour de la signature de la vente, et déposer 10 010 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acte de vente pardevant James C. Henriques, notaire, us frais de l'acquérent. 31 jan-31- fév 7 14 21 28- mars 1 2 3 4

Same of the same o

ARRONOS JUDICIAIRE.

Conformément à un ordre de l'Honorable la tour Civite de District pour la paroisse d'Or. Sans, dans l'affaire ot-jesne numérotée et trémité de l'autre ligne et la lorgneur. de la février 1901 et aussi d'après un attende de signé le 22 janvier 1909, e vendrai à l'heure et l'audroit d'desans actionnés, comme suit:

La manufacture estière de la Carroliten Ice le, l'inited consistant de deux fabriques et la legue et de deux des pour le réguée par le numéro Deux sur un plan dé, oté pour référence en létude de M. Magner, ancien notaire, comme suit les lots originaux Nos une et de vingt tounes et de vingt tounes et de vingt tounes aquelles peuvent être opérées séparément, neemble avec les machines et bouilleires (2 e 150 chevant chaoque), générateurs d'am lesquelles peuvent être apérèce séparament, ensemble avec les machines ex bouilloires (2 de 150 chevant chaoque), générateurs d'ammoniac, nos broilloires (2 teles ou priété ci-lessus décrite ladite portien de terre aitrée de 150 chevant chaoque), générateurs d'ammoniac, nos broilloires de 1500 nhevant de force motrice "Feed Pump". 2 te 250 chevant de force motrice "Feed Pump". 2 te 250 chevant de force motrice chaoque. 2 peupeed ammoniac de 50 tonnes, ence de 40 tonnes et une de 15 tonnes, deux condenseurs d'ammoniac de 20 tonnes et 40 tonnes. "Freezing Tank" Pompes Brine, et tous les nateuries et continues la manuelle de 1. Nouvelle. Fréezing manuelle de 1. Tue Hampson et 1. Nouvelle. Fréezing manuelle de 1. T

disprés un devis annexé port référence à un ou rue; toutes les meaures étant blus or acte de vente par figures. Leak, a la moins, et la propriété ici décrite étant le resulte de la Nouvelle Oriéans, passé pardevant tant de la portion des lois désigués par les Prest Jenges mounte, le time four de fevrier.

1831 et ansai et en accord avec un arpentage : Ensemble avec les bâtusses et améliorations 15 Ord des series du consci, comma ac.: à sa veir:

Commençant sur ladite rue Dublin à une distance de trea e pie 1, 130 de l'accordant de terre de sur ladite rue Dublin à une de terre mesure de la vers l'avenue 4t Oner les trente tros pieds huis pouces 33 pds 8 pce de face sur ledite rue Dublin par so antest ourse stringt chaquent êmes [71,25] de brofondeur aux la ligne de obté le ulus prés de l'avenue St Charles et cent et our et qualie d'alièmes de pieds [111,4] de profondeur aux d'alièmes de par, devant Fred Zenzgel, au d'observant de la Nouvelle Orléans passé par, devant Fred Zenzgel, au

chat chez Frank N. Butler, avocat pour Robert McC

Geo. St. Paul. Stroudback & Stern. ANNONCE JUDICIAIRE. Sixième District, dans un excellent voisinage. No 1220 Avenue Henry Clay.

Entre les rues Perrier et Prytania. UNE OCCASION POUR OBTENIE UN BON "MOME". Dans l'affaire des mineure Émogene C. Mc-Hongail.

Bo 9m 241—Cour Civile de District pour la 1220 avenus Henry No SH 281—Cour Civile de Dietrict pour la paroisse d'Ur éans, Division A.

**DAR STROUDBACK & STREN Léonard
L. -tern, encanteur — JEUDI, le 18 fe vrier 1909, a midh à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, l'esra vendu à l'enchere publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 14 janvier 1909, par i Hon. T. C. W. E. lin, inge de la susdite Cour pour la paroisse d'Orièsne, Division A. dans l'affaire ci-dessus aumérotée et initialée:

Carrère & Keeney.

ANTATOLOGIC SUPOREA

AWHONOB JUDICYATER. VENTE EN PARTAGE.

intituiée et numérotée, je procéderai de ven-dre à l'enchère publique, la propriété ci-aprés décrite, à savoir :

1º Trois certains lots de terre avec toutes

1º Trois certains lots de terre avec toutes les l'atisees et améliorations qu'ey trouvent, dans le Quatrième District de estre ville, dans l'ilst borné par es rues Jackson. Frankim, faratoga et Joséphine, désigné comme lots Nos 4, 5, 6 et mesurant chacun vingt-sept juieds cinq pouces et quatre lignée de face à l'avenne Jackson, sur une largeur aur la ligne

Favenue Jackson, sur une largeur sur la ligne du fond de v.ngt sept pieds cinq pouces trois 1/2 ligues sur une profosdeur entre lignes paraitéles de coet pieds plus ou moins.

Les améliorations consistent de trois cottage duchles en bois couvert en ardenses consensant de chaque côté à chambres hangar, ciderne, cour, etc., et chacune loué \$21 par mois coenus comme les Nos municipars 245-47.

Nos 2049-51, Nos 2052-55 avenue Jack on.

Nos 2049-51. Nos 205-55 avenue Jack on.

2º Un certain morceen ou portien de terre
avec les l'Atisses et amé forntions qui a'y trup-yeat, dans le Deuxième District de cette ville,
dans l'ilet borné par les rues Canal, Cortez,
Telemachus et Iberville, désigné comme le
tout du lot No 15 et la moitté du lot No 14,

Les médiorations sont commus cemme No 1220 avenue hienry day et comprenan une résidence en bois à deux étages, très conforts. residence en bois à deux étages, tres contreta-ble et attrayante retirée du trottoir et ayant une pelouse et maison dans la cour. La bâtis-se est en parfait état ét contient sales. Testi-bul- à réception, salle à manger, cuisine, cffi-caet une galerie fermé sur le fond. Il y a 4 chambres à coucher et chambre à bass. Conditions.—Trois multé cinq canta pinatres negutant ou nina et la basance sit y en a 4 comptant on pine et a ba ance, a'ti y en a pour cent par an de la date de l'adjunceation insqu'au paiement garant; par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la pre-prieté vendue, avec le pacte de neu altenando et toutes les claus a de sécurité, cinq pour our cent per an de la date de l'adjudication les tâtisses et améliorations qui a y tron rent, sutpée dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 46 de. Bur heville borné, par située dans le Sixieme Prevince de la control de la contro

🗓 J. L. Onorato.

pieds neuf ponces de l'enorigaure de l'avenne Carroliton et de la rue Plum et mesdrant soixante pieds de face a l'avenue Carroliton sur cent trante-cinq pieds de profondeur entre-lignes parallèles, le tout d'après un sevie p'ivé annexé à un sere passé pardevant J. C. Wenck, notaire le 20 janvier 1859. Conditions—Une mottie eu pius comptant, la balance en un crédit d'un an la portion du crédit de indite vente devant être démontrée par un biliet de l'acquierant acqui praute or. Positivement as plus kaut at dernier as ché rosinvement an purs kaut et cernier e cas-traseur de trois cottages dombles, Nos 2445, 47-49-51-53-55 avenus Jackson, entra es rues Franklin et Saratega, l'itet Jeséphine, devant étie vendu séparément. Résidence mederne sur un terrain mesurant 45'x1'23' 2' 0''' No 136 rue Cortes, sein par un billet de l'acquéreur à son prepre or-dre et per lui end. a. é portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jus-Iberville. Cottage double No 1290-32 rue Freret, près de la rue Cite.

JEUDI, le 4 mars 1909. à midi. à la Bour-ABUDI, le 4 mars 1969, a midi, a la Mosriese des Proprietés Fencières, No 311 rue Baronne.

Joseph P. Skelly et alivs Mary Skelly,mineure.

200 88,245— Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriènne, Division A. pour cent d'hongraires d'avocat en cas de pro cos, ledite promiété devant être assurer cès, ledite provisété devant être assurer par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au priseur du billet et la-quéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes du se et exigibles sur la propriété pendant l'année 1909. L'acte de vente pardevant J Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les fans de l'acquéreur incluant les fans de l'acquéreur en le la comment de l'acquéreur de TOAR CARRERS & KEENEY. Broost &

DAR GARRERE & KERNEY Erseet A.

Carrore, Encanteur. Bureau No 806 rue
Perdido — JEUDI. le 4 mars 1909, à
amidi, à la Bourse des Propriétés Foncéres,
No 311 rue Baronne, dans le Piemer District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement renda et lu ar Couron.
verte le 20 janvier 1909 et signé le 26 janvier
1809, par l'Honorable T. C. W. Elius, juge
de la Cour Civile de District pour la paroisse
af Oriéans. Division à, dans l'affaire et dessus
intituée et numérotée. le procéderai de ven. J. L. ONORATO Encenteur et Agent de Propriétés Foncières.

Louis Hufft.

Bareau 910 rue Gravier. 31 jan - 31 - 16v 7 14 21 28 - mare 4

ANNONUE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple, No 3122 rue Chippewa. Mme Mary Buchel, veuve de Adam Warner,

et als, vs Mary Josephine Jackson et John Wesley Jackson, minears, No 87,840-Cour Civile de District, Division D.

The Bar Louis Huff'T. Encanteur, — BuA reau no 826 rue Union, MERCREDI,
le 3 mars 1969, a midi, à la Bourse des Propristes Fonctères, no 311 rue Baronne, à la
Nouvelle-Urléans, en vertu de et conformément
a un lugement rendu le 22 janvier 1909 et
aigné le 28 janvier 1909, rendu et signé par
i Honorable W.B dommerville juge de la Conr
Civile de District pour la paroisse, d'Orléans
Division D, dans l'affaire oi dessus numérotée
et intitulée, je procéderal de vendre au plus
haut enchéisseur à l'enchère publique la
propriété ci-après décrite, à savoir—

et me urant ensemble quarants cinq pieds de face à la rue Cottes sur cent vingt-trois pieds deux pouces en profendeur et façade à la rue Iberville. Iberville.

Les améliorations consistent en un jell sot-tage simple en beis à deux étages couvert en ardoises, retiré de la rue, ayant un joil gril-iage et contenant asion, vesubule de récep propriété ci-après décrite, à savoiriage et contenant salon, vestibule de réception, selle à manger, vestibule, 4 chambres à couch rechambre à bain, cabinet de toilette sanita se lavabo stationnaire, office, omisé, ne, ga eries devant et derrière, etc.; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., la rue la criter l'é sat pavée en naphaite, lour à bait jusqu'au 30 sept. 1909 à #45.00, et portant le No municipal 138 rue N. Cortez. Un lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dane le Quatrième District de cette ville dans Plet No 23 borné par les rues Huttième. 3º Un certain lot de terre, avec les bâtiases

dane le Quatriame District d'octte ville dans l'ilet No 23 borné par les ruce Huithème, Neuvième, St-Thomas et Chippewa, désigné par le No 9, mesurant trante et un pieda quatre purce purces troits quaris dè face à la ruc Chippewa aur une profondeur de cent pieds ent e lignes paralèles, mesure américaine, d'après un pian par B. Buisson, voyer, le 10 juin 1841 et dépesé 'omme nian No 22 dans le livie des plaus No 2 par Wm Christy, ancien notaire. Etant la même propriété acquise par Adam Warner, par acte passé naidevant Jam s Fahey, actaire, le 16 avril 1892, enregistré dans le tivre des twansferte 145, folio 8 et par ses héritiers par jugement daté le ler décembre 1904, dans la succession de Adam Warner. No 74.652, du dossier de la Cour Civile de District.

Conditions de la vente—Pour du comptant, dix pour cent duquel sera pavé au dit enoua-Conditions de la vente—Pour du comptant, dix pour cent duquel sera pavé au dit encanteur au momant de l'adjustation, la balanse au moment de la cenfirmation de ladite vente laquelle sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, auquel acte ledit encanteur

rais des certificats.
LOUIS HUFFT, Encanteur.
Louis Henry Burns, avocats pour les de-

mandeurs. 31 jan – 81 – 16v 7 14 21 28 – mars 8

Le Cottage Simple, No 2256 rue Nord

AWWONGE AUDIGIAINS. Succession de Hortense Honoré. No 88,402-Cour Civile de District. JEUDI. le 25 février 1909, à midi, à la Pourse des Propriétés Fonmères, No 311 rue

Johnson. Le Cottage Double, No 2258-60 rue Nord Johnson. Le Cottage Double. No 2262-64 rue

Le Cottage Simple, No 1919 rue Urouhart. Tombe de Familie au Cimetière St-Louis No ---.

Nord Johnson.

CONFORMEMENT a un ordre de l'Heuerbie is Cour C'vile de District, deté du 22 janvier 1909, je vendrai à l'heure et à l'endreit ci-dessus mentionnés comme suit : Un certain lot de terre, avec les améhora-tions qui s'y trouvent et tous les droits, ve es, privilèges, servitudes et dépendances y apparte nant ou de quelque façon en déper-dant, sithé dans le Troisième District de oct te ville dans l'Het No 915, borné par les rues Johnson, Prieur, Marigny et Mandeville, le-quel lot est désigné par la lettre N, sur un cevis d'Edgar PHié, voyer, et mesurant tren-te pieds [50] de face à la tree Johnson sur te pied. [50] de face à la tue Johnson sur cent so xante pieds [160] de profundeur en tre l gnes parallèles, et est à une distance de

METICICAL DE 17 février 1909, à 10:30

Regies à M.

Un lot de meubles de maison, douze chère un force de l'accesson de Richaid H. Downing More de District pour la peroisse d'Orieans Division B.

MERUÉRDI, le 17 février 1909, à 10:30

MERUÉRDI, le 17 février 1909, à 10:30

Seuces on de Richaid H. Downing More de District pour la peroisse d'Orieans Division B.

MERUÉRDI, le 17 février 1909, à 10:30

Seuces a. m., sur les lieux No 1835 rus Upperline, coin Drysdes, and is sixième District de cette ville, eans l'interest de cette ville, ea vertu de et conformément un ordre 1800 et et elique de District pour la janvier 1809, par 14ms. Fred D. King juge de l'ecceptanne, JEUDIO et mars 1904, la province de Orieans, Division B, dans l'affaire ci desaus intitulés, le proceder à vendre à i enchère publique les effets mebiliers des rius des privante de cette ville, ea vendre à i enchère publique les effets mebiliers de derit dans l'inventance en certains por l'inde de terre, excemble avec toute les bâtisses et ampliorations qui a y trouvent et les droits, voies privi des et ser ligne de cette ville, dans le Troilème de l'encoignare de route en de de cette ville, dans l'inventance de cette ville de l'encoignare de route ville de l'encoignare l'encoidne de l'encoignare de l'encoignare de l'encoignare de l'encoignar Celestine (ou Johnson) sor une profesieur de cent soixante piede (160') sur la ligne de cété le séparant du let No Deux et une première profondeur de cent piede (190) sur le cété vers la rue Mandeville, de là se retrectisant elle me-ure quatorze piede six pouces et sept lignes (14' 6'' 7'') sur une ligne paralléle à la rue Célestine (ou Johnson) et une deuxième profesieur de suivante piede (50') à la ligne

So Un certain let de terre aitué dans le 3° Un certain let de terre aitré dans le Troisième District de cette ville, ancien fau bourg Marigny, dans l'ilet Ne 509, borné par les rues Urquhart. Bagatelle, Union et Villeré, étant une partie du let No Deux cent quarantesix de l'ilet No Vingt-huit, d'après un plan du faubourg Margny, dressé par Joseph Pillé, ever, le dix novembre dix-huit cent neuf et déposé en l'étude de Philipp-Pedesneur et depose en l'etude de l'allippe Fedes-cianx, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesuranten mesure française vingt-cinq pieds de face à la rue Urquhart sur une pro-fondeur de cent cinquante pieds, borné sur un côté par les lots Nos 261-262 et partie de let No 263, et sur l'autre côté par la baiance du les Nos 265. lot No 246 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et déjendances y appartenant ou de quelque façon en dépendent

dant.
Conditions—Une mo'tié ou plus comprent, et la balance, s'il yea a, à un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquirrur, le crédit de ladite vante devant être démentré par des billets de l'acquéreux à son propre tré par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par ini endossés portant hoit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication insqu'à paisment, garantis par hypothè que apéciale et lien de vendeur et privilèges aur la propriété vendue, avec le pacte de non alienande et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent en osse de procès, ladite propriété devant être asserrée par l'acquéreur et la polloe devant être asserrée par l'acquéreur et la polloe devant être transférée au purteur des billets, l'acquéreur doit payer en plu de son anchère les taxes sur la propriété dues et exigines en l'année 1909 payer pour l'acte de vente pardevast Wm Artill, notaire, et déposer dis pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication delez

BEO. ST. PAUL, Encantour. Henry G. Stewart, avocat pour les exécuecurs. 24 jan - 24 31 - fev 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Clémentine Lamethe COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéna ... No 88.105...

Division B.—Avis est par le présent donné aux créanniers de tette succession et à toutes eutres personnes intéressées d'avoix à déduirs dans les dix jours qui advront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou very part en control les les courses d'incl. vent ent voir) pour lesquelles le compte final présenté par Augustin J. Cassard, exécutour tes amentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds diekti bués conformément audit compre Par ordre de la Cour. THOMAB CONNELL, Greffier.— André Lafargue, avocat. 3 fév — 3 7 12

L'Ecole de Culture Physique Pons. 116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes est apécialement autorisé de signer. En pres du dit prix d'sobst l'acquéreur de la vente au-ra à payer les f sis de ladite vente et tout les frais des certificats. te Greco-Romain, Directeur.

Mime CARLEPONS Enseigne

aux Dames.